

CODE D'ÉTHIQUE

et de conduite du Groupe Lafert

PRÉAMBULE

Le présent Code d'éthique et de conduite de l'entreprise (le « **Code** ») définit les normes fondamentales de conduite qui inspirent et guident les activités de tous les employés du Groupe Lafert (ci-après « **Groupe Lafert** », « **Lafert** » ou « **nous** »).

Le Code est conçu non seulement comme un guide d'un point de vue éthique, mais aussi comme un outil pour naviguer dans un panorama commercial mondial en constante évolution, sans jamais s'éloigner des valeurs fondatrices de Lafert et dans le plein respect des procédures et réglementations internes du Groupe et des politiques adoptées par Sumitomo.

Nous espérons que le Code sera respecté : toute violation de celui-ci peut entraîner l'application de mesures disciplinaires.

Nous attendons également des tiers qui interagissent avec nous qu'ils agissent de manière cohérente avec les valeurs et les principes exprimés dans ce Code.

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

Chaque collaborateur impliqué dans les relations commerciales au nom de Lafert s'engage à affirmer et à protéger les valeurs du Groupe.

Dans le cas où le Code ne fournit pas d'indications précises par rapport à un cas spécifique, l'employé est tenu d'évaluer divers aspects avant d'agir, tels que : la conformité de l'action entreprise avec la loi et les règlements internes de l'entreprise, l'adéquation de l'action aux valeurs embrassées par le Groupe, l'atteinte (même potentielle) aux droits ou aux biens d'autrui, l'infraction à l'engagement envers ses propres employés, ses fournisseurs et la communauté locale.

En d'autres termes, l'action entreprise ne doit en aucun cas porter atteinte à la réputation et à l'image de Lafert. Nous apprécions la valeur de la diversité dans toutes ses expressions et reconnaissons le caractère unique de chaque individu.

Nous nous engageons à garantir un environnement de travail sûr, où chacun peut s'épanouir et se sentir protégé et valorisé.

Lafert s'engage à recruter, sélectionner et embaucher, former et promouvoir des candidats et des employés sans discrimination directe ou indirecte fondée sur l'origine ethnique, l'état de santé, la couleur de peau, la foi religieuse, le sexe, l'âge, l'origine géographique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le statut marital, le handicap, la neurodiversité, la culture, les convictions politiques ou toute autre caractéristique personnelle, en garantissant l'égalité des chances à tous les stades du cycle de vie des ressources humaines.

Lafert rejette toute forme de travail forcé et/ou des enfants. Elle garantit l'égalité des droits aux travailleurs en adoptant des pratiques d'emploi justes et équitables et s'engageant à améliorer continuellement la santé et la sécurité de l'environnement de travail.

Lafert pratique une politique de tolérance zéro à l'égard de tout acte d'intimidation, de harcèlement psychologique, physique ou sexuel, de discrimination, d'intimidation, de menaces, d'offense ou de victimisation sur tous les lieux de travail de l'entreprise, qu'il s'agisse d'employés ou de candidats, de fournisseurs, de clients ou d'autres parties prenantes.

Nous nous engageons à créer des produits d'excellence qui soient innovants, efficaces, durables et sûrs.

Les produits Lafert sont le résultat d'une innovation basée sur la recherche continue d'une efficacité maximale avec un impact environnemental minimal, construisant étape par étape une vision durable à long terme.

Nos produits respectent ou dépassent les exigences légales.

Lafert met toujours en œuvre de nouveaux programmes pour assurer la sécurité et la satisfaction des hauts



standards de qualité de ses produits.

Nous ne promovons et/ou ne commercialisons aucun produit avec des déclarations fausses ou trompeuses. Lorsque les produits Lafert font l'objet d'une publicité, aucun concurrent n'est dénigré, pas plus que ses produits.

Nous protégeons nos ressources et respectons celles des autres.

Nos idées, notre technologie et nos connaissances sont essentielles à notre avenir, à notre capacité à mener des affaires et à nous développer pour atteindre nos objectifs commerciaux.

L'information est une ressource précieuse et, à ce titre, sa sécurité est essentielle à la gestion d'une entreprise fiable et florissante. Lafert protège ses propres informations confidentielles et celles qui lui sont confiées. Les employés ne divulguent ces informations que s'ils y sont autorisés. Lafert s'engage également à protéger la vie privée de tous les individus en se conformant à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'aux politiques et règles internes relatives au traitement des informations personnelles.

Nous nous engageons à mener nos activités avec honnêteté et intégrité, dans le respect de la loi et selon les normes éthiques les plus élevées.

Lafert adopte une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption et s'engage à mettre en œuvre et à faire respecter des programmes anti-corruption efficaces dans les secteurs privé et public.

Lafert respecte les lois sur la concurrence de tous les pays dans lesquels elle opère ainsi que les lois sur le contrôle des échanges.

Nous valorisons les personnes et nous leur faisons confiance en leur confiant des responsabilités correspondant à leur rôle organisationnel. C'est pourquoi il est important de faire tout ce qui est possible pour refléter et partager nos normes éthiques et notre engagement en faveur de la qualité.

Les communications au public sont faites en pleine conformité avec toutes les exigences applicables et sont toujours correctes, opportunes, précises et compréhensibles. Toutes les lois et réglementations applicables doivent être respectées dans chaque région où le Groupe opère, et de même, tous les processus de la chaîne d'approvisionnement doivent se conformer aux principes dictés par le code d'Éthique des fournisseurs.

L'honnêteté et l'intégrité sont des valeurs fondamentales qui nous inspirent dans toutes les situations.

Nous devons toujours agir dans l'intérêt de Lafert et éviter toute situation dans laquelle notre loyauté pourrait entrer en conflit entre les intérêts de Lafert et les nôtres, car cela pourrait compromettre l'indépendance de jugement.

Tous les employés doivent protéger les biens de Lafert contre la perte, les dommages, l'utilisation abusive et le vol. Les relations avec les médias et les déclarations publiques ne peuvent être faites que par des porte-parole désignés par Lafert.

Nous contribuons activement au développement de notre territoire, aspirant à un climat de bien-être pour nos collaborateurs et les communautés locales.

Lafert a toujours soutenu les activités et les institutions locales, démontrant son engagement intemporel à être un modèle actif au sein de la communauté. Toujours engagé dans des projets locaux qui peuvent contribuer à améliorer et à soutenir l'environnement social dans lequel l'entreprise est située, Lafert promeut les activités de valorisation des zones urbaines afin de contribuer au développement culturel des nouvelles générations en créant des moments positifs d'agrégation sociale.

TEL EST L'ESPRIT QUI ANIME TOUTES LES SOCIÉTÉS DU GROUPE LAFERT DANS LE MONDE.

